



République Française
Département SEINE ET MARNE
CCAS de Bourron Marlotte

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 25/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	9

L'an 2025, le 25 Mars à 19:00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 21/03/2025.

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 9		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 28/03/2025

Et

Publication ou notification du :
28/03/2025

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : CERCEAU Christelle, HAMEL Catherine, JUSSEAU Françoise, MM : CAHEN Yves, DE LA HAYE Arnaud, SIMONNET Rémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude à Mme CERCEAU Christelle, PACTON Stéphanie à Mme HAMEL Catherine

A été nommé(e) secrétaire : M. DE LA HAYE Arnaud

CC2025_04 – Adoption du Budget Primitif 2025

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT que le CCAS a adopté par la délibération n°CC2022_011 du 28 septembre 2022 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023,

VU l'article L 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquant que l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le budget prévisionnel 2025 proposé à l'assemblée comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	41 392,67 €	41 392,67 €
Investissement	/	/
TOTAL	41 392,67 €	41 392,67 €

Après en avoir délibéré, les membres adoptent à l'unanimité le budget primitif 2025 du CCAS.

.../...

.../... (Suite de la délibération CC2025_04)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 27/03/2025

Le Secrétaire de Séance,
M. DE LA HAYE Arnaud

Le Maire-Président,
Vitor VALENTE

